

**PROCESSUS D'ADMISSION
POUR LES ÉLÈVES
DE LA 1^{re} à la 5^e secondaire SAÉ
ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027**

Pour être admis au programme Sport-Arts-Études et concentrations artistiques et sportives, les élèves font l'objet d'une **double sélection** :

- 1^{re}** : une sélection par la discipline sportive ou artistique
et
2^e : une sélection académique.

1. L'élève qui désire présenter une demande doit d'abord communiquer avec nos partenaires sportifs ou artistiques pour connaître leurs frais et leurs critères d'admissibilité. L'élève qui ne répond pas aux critères d'admissibilité de la discipline choisie sera automatiquement refusé. Cette démarche est donc essentielle dans le processus d'admission scolaire. Vous trouverez la liste de nos partenaires sur notre site internet à l'adresse suivante :

<https://ecole-cardinal-roy.cssc.gouv.qc.ca/programme-sae/>

2. L'élève doit présenter un bon dossier scolaire. Les critères scolaires suivants sont des balises pour vous permettre d'évaluer l'admissibilité de votre enfant:
 - Avoir une moyenne générale de 75 % et plus;
 - N'avoir aucun retard scolaire (un échec dans une matière ou une compétence académique entraînera le refus automatique de la demande);
 - Avoir une attitude et un comportement positifs;
 - Être autonome dans l'utilisation de ses stratégies d'apprentissage.

Pour faire une demande d'admission

- 1. Fournir les documents suivants :**

Le bulletin de juin 2026 (année scolaire 2025-2026)

Le premier bulletin de l'année scolaire 2026-2027 **et** le bulletin le plus récent (si applicable)

- 2. Compléter le formulaire en ligne sur la plateforme inscris-toi : [inscris toi](#)**

L'élève ne peut faire une demande que pour une seule discipline.